

Réf: Dossier 251073

Avis de constitution

SOCIETE « SAR MARITIME »

Siège ABIDJAN PLATEAU RUE DE COMMERCE PAS
LOIN DE LA PHARMACIE MAZUET PLT 44 AV DE GAULLE IN
NASSAR ; 01 BP 845 ABIDJAN 01, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAR MARITIME »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME; DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU RUE DE COMMERCE PAS
LOIN DE LA PHARMACIE MAZUET PLT 44 AV DE GAULLE IN
NASSAR ; 01 BP 845 ABIDJAN 01, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SANT'ANA AFI RALLYATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10600 du 22/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68632/GTCA/RC/2023 du 22/09/2023

